

STRATÉGIE DU MOUVEMENT POUR LE RENFORCEMENT
DE LA NUTRITION SUN 3.0

Annexes

2021-2025





VISION SUN

D'ici 2030, un monde exempt de malnutrition sous toutes ses formes.

Menée par les pays et les gouvernements, avec le soutien d'organisations et d'individus, l'action collective permet à chaque enfant, adolescent, mère et famille de réaliser son droit à l'alimentation et à la nutrition, d'atteindre son plein potentiel et de façonner des sociétés durables et prospères.

Table des matières

Annexe 01

Approches et questions recensées dans les évaluations externes du Mouvement SUN

2

Annexe 02

Comment la Stratégie SUN 3.0 s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0

4

Annexe 03

Accroître la collaboration du Mouvement SUN avec le secteur privé

7

Annexe 04

Mandat générique pour le coordinateur national

9

Annexe 05

Financement de la nutrition : informations supplémentaires

11

Annexe 06

Synthèse de la composition du Comité exécutif

15

Annexe 07

Proposition de mandat pour le Groupe principal du Mouvement SUN

17

Annexe 08

Synthèse des indicateurs de résultats pour la nutrition du Mouvement SUN, 2021-2025

19

Références

22

Annexe 01

Approches et questions

recensées dans les évaluations externes du Mouvement SUN

Le tableau ci-dessous présente certains thèmes centraux qui se retrouvent dans l'Examen indépendant à mi-parcours et l'Examen stratégique et, en particulier, la nécessité d'accorder une place centrale à la nutrition, de disposer des structures et de la gouvernance requises en soutien à la nutrition et d'avoir des systèmes de suivi efficaces en place afin de pouvoir démontrer la valeur ajoutée du Mouvement SUN.

Thème	Examen indépendant à mi-parcours	Examen stratégique
Donner la priorité à l'action au niveau national	Le Comité exécutif devrait se concentrer davantage sur l'appui qu'il peut apporter aux pays membres dans leur collaboration avec le système de soutien du SUN pour faire avancer leurs objectifs en vue d'une meilleure nutrition.	Élaborer une stratégie du Mouvement SUN pilotée par les pays, dirigée par les pays et centrée sur les pays.
Structures de gouvernance	À l'exception d'un très petit nombre de questions stratégiques majeures, le Groupe principal doit se concentrer exclusivement sur son rôle d'émissaire pour produire des effets politiques à l'échelle tant nationale qu'internationale. Le Comité exécutif doit prendre ses responsabilités en tant que principal mécanisme de gouvernance du Mouvement SUN.	Transformer le Comité exécutif en conseil de gouvernance fonctionnel et en revoir la composition. Revoir le rôle et l'intitulé du Groupe principal.
Apprentissage et gestion des connaissances	La prochaine évaluation indépendante devrait s'attarder en particulier sur les progrès réalisés en matière d'apprentissage et de gestion dans l'ensemble du Mouvement SUN et prévoir des recommandations en vue de renforcer ce point au cours de la phase stratégique suivante.	Renforcer le rôle du Secrétariat du Mouvement SUN en tant qu'entité de liaison en consolidant sa fonction de gestion des données probantes et des connaissances et en facilitant l'apprentissage et l'échange d'expérience entre pays.
Base de données Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (MEAL)	Établir un consensus sur l'utilisation la plus appropriée de la base de données MEAL du Mouvement SUN.	Examiner la valeur et le rapport coûts-résultats de l'investissement consenti par le Mouvement SUN dans le système MEAL et dans le processus d'évaluation conjointe.

Le tableau suivant récapitule la couverture et la méthodologie des deux évaluations externes effectuées pendant la Stratégie SUN 2.0.

Rapport	Méthodologie
Examen indépendant à mi-parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations en personne et virtuelles avec le Secrétariat du Mouvement SUN, le Comité exécutif, le Groupe principal et d'autres personnalités influentes dans la nutrition, la programmation multisectorielle et les partenariats complexes. • Cinq études de cas : Bangladesh, Côte d'Ivoire, Kenya, Tadjikistan et Vietnam • Une évaluation à 360 degrés : <ul style="list-style-type: none"> • deux enquêtes en ligne : une pour le Système de soutien mondial et l'autre pour les pays ; • 30 entretiens semi-structurés avec des représentants de l'ensemble du Mouvement et au-delà dans le cadre d'une évaluation à 360° ; • participation aux réunions et aux discussions du Secrétariat du Mouvement SUN et des Réseaux SUN.
Examen stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations auprès de plus de 180 personnes. • Études de cas dans les pays et dans les régions – Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Kenya, Rwanda, Yémen, Région Amérique latine et Caraïbes, région Afrique. • Participation en tant qu'observateur aux réunions au sein des réseaux et entre les réseaux. • Participation en tant qu'observateur au Rassemblement Mondial du Mouvement SUN 2019.

Annexe 02

Comment la Stratégie SUN 3.0

s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0

Provenant de la Stratégie SUN 2.0	La Stratégie SUN 3.0 s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0 de la manière suivante
La valeur unique de la Stratégie SUN 2.0 du Mouvement SUN réside dans la priorité qu'il accorde à l'instauration d'un environnement social, économique et politique favorable qui permet à tous les enfants, où qu'ils soient, de réaliser leur plein potentiel.	La valeur unique de la Stratégie de la phase trois (2021-2025) : un mouvement mondial piloté et dirigé par les pays qui mobilise l'énergie, la détermination et les ressources de tous les segments de la société pour atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition. Diverses rencontres telles que le Sommet « Nutrition pour la croissance » (N4G) offrent d'excellentes occasions pour les pays et les donateurs de renouveler leurs engagements à renforcer les mesures et les ressources en faveur de la nutrition.

Objectifs stratégiques de la Stratégie SUN 2.0

1. Développer et maintenir un environnement politique favorable.	Soutenir l'environnement politique favorable face à la pandémie de COVID-19 et le développer en saisissant les occasions de tirer des leçons et de mieux reconstruire dans le cadre de la réponse à la pandémie.
2. Privilégier et institutionnaliser les mesures efficaces qui contribuent à une bonne nutrition.	L'établissement des priorités est porté à un niveau supérieur pour mobiliser l'énergie, concentrer les efforts et promouvoir la redevabilité – en vue d'obtenir des résultats au niveau national.
3. Mettre en œuvre des mesures efficaces correspondant aux résultats communs.	Donner la priorité au renforcement des capacités des parties prenantes des pays. Mettre en œuvre des mesures prioritaires, faire un suivi des résultats et apporter les ajustements qui s'imposent. Partager les éléments factuels sur ce qui fonctionne ou non.
4. Utiliser efficacement et augmenter considérablement les ressources financières pour la nutrition.	Intensifier les efforts visant à suivre les flux de ressources en faveur de la nutrition pour jeter les bases du plaidoyer, de la mise en œuvre et de la redevabilité.

Feuille de route de la Stratégie SUN 2.0

Démarrer avec ce qui existe déjà et s'améliorer en continu pour produire des résultats.	Démarrer avec ce qui existe déjà, privilégier les priorités et les actions des pays, s'améliorer en continu pour optimiser les résultats et consigner un maximum d'informations.
Améliorer continuellement la planification et la mise en œuvre nationales des mesures visant à éradiquer la malnutrition.	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'élaboration au niveau national d'actions prioritaires, définies par le gouvernement avec d'autres parties prenantes nationales. Rallier le soutien de toutes les structures et de tous les Réseaux du Mouvement SUN en faveur de cet ensemble de priorités clairement définies avec un appui et des ressources. Tenir toutes les structures et tous les Réseaux du Mouvement SUN responsables du soutien à cet ensemble de priorités. Assurer le suivi des résultats et produire des rapports clairs et visibles pour toutes les composantes du Mouvement SUN, en présumant que les ajustements nécessaires seront apportés.
Mobiliser, promouvoir et communiquer afin d'avoir une influence.	<ul style="list-style-type: none"> Les priorités des pays aideront à cibler et préciser le plaidoyer au niveau national. Les accomplissements du Mouvement SUN seront systématiquement consignés, ce qui renforcera le plaidoyer national et mondial (la réussite engendre la réussite). La production d'éléments factuels supplémentaires et l'utilisation étendue des recherches stimuleront les actions de plaidoyer (par exemple, le Mouvement SUN pourrait établir un dispositif de suivi des actions unifiées de lutte contre le COVID-19 et de promotion de la nutrition, qui produit des actualités et alerte les parties prenantes du Mouvement, y compris les donateurs).

Provenant de la Stratégie SUN 2.0	La Stratégie SUN 3.0 s'inscrit dans le prolongement de la Stratégie SUN 2.0 de la manière suivante
Renforcer les capacités de collaboration multisectorielle et multiacteurs à tous les niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> Le coordinateur national est positionné pour une mise à profit maximale en faveur de la nutrition et il bénéficie d'un appui étendu. Les capacités de l'écosystème national autour du coordinateur national sont appuyées par toutes les structures et tous les Réseaux du Mouvement SUN. Des possibilités d'apprentissage à l'échelle régionale seront ouvertes pour les coordinateurs nationaux et pour d'autres parties prenantes à des fins de partage et d'apprentissage, et pour se donner plus de moyens, à chacun, entre eux, et pour tout le collectif.
Assurer l'équité, l'égalité et la non-discrimination pour tous, en plaçant les femmes et les filles au centre de ces initiatives.	<ul style="list-style-type: none"> La représentation équilibrée des sexes et la conception des questions de genre seront améliorées. Selon le Rapport 2020 de Global Health 50/50, le Mouvement SUN n'assure pas une transformation sexospécifique suffisante dans ses orientations sur le travail programmatique, et il conviendrait d'améliorer ses politiques sur la diversité et l'inclusion ainsi que la parité hommes-femmes au sein de son équipe de haute direction (Global Health 50/50, 2020). Le Mouvement SUN devra mener une auto-vérification par rapport aux recommandations en matière d'équité figurant dans le Rapport 2020 sur la nutrition dans le monde. Des mécanismes seront établis pour déterminer si les valeurs du Mouvement SUN sont respectées (par exemple, enquête annuelle sur l'engagement des membres).
	<ul style="list-style-type: none"> Les points focaux gouvernementaux ne figurent pas parmi les agents du changement dans la section 4 de la Stratégie SUN 2.0. La première fois que les points focaux gouvernementaux sont mentionnés dans la Stratégie SUN 2.0, c'est à la section 6, page 20, dans la rubrique consacrée à la mise en œuvre. La Stratégie SUN 3.0 est différente, en ce qu'elle met plus en avant les coordinateurs nationaux.

La Stratégie SUN 3.0 repose sur des fondations solides

La théorie du changement SUN 2.0 et la feuille de route du Mouvement SUN pour 2016-2020 présentaient les moyens par lesquels le Mouvement SUN allait atteindre ses quatre objectifs stratégiques, et de nombreux progrès ont été réalisés grâce aux quatre « processus » qui ont guidé la Stratégie SUN 2.0 (voir la Figure 1, ci-dessous).

FIGURE 1 : Progrès réalisés en 2019 par rapport aux quatre processus dans la poursuite des objectifs stratégiques du Mouvement SUN, conformément à la [Stratégie et feuille de route du Mouvement SUN \(2016-2020\)](#)

Processus 1 : Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

55 pays membres SUN disposent d'une plateforme multiacteurs nationale active ; **42** pays membres SUN travaillent en collaboration avec les acteurs clés de tous les secteurs au niveau infranational

Processus 2 : Garantir un cadre politique et juridique cohérent

47 pays membres SUN ont mis en place une forme de mesure juridique visant à protéger l'allaitement ; **80 %** des pays membres SUN disposent de lois prévoyant au moins partiellement la protection de la maternité, en soutien à l'allaitement et au développement de la petite enfance. Le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est solide dans **11** pays membres SUN, tandis qu'il est modéré dans **21** autres ; et **52** pays membres SUN disposent d'une législation sur l'enrichissement obligatoire des aliments

Processus 3 : Articuler les actions autour d'un cadre de résultats commun

42 pays membres SUN disposent d'un plan national en faveur de la nutrition ; **9** pays membres SUN sont en train d'élaborer des plans nationaux en faveur de la nutrition ; **36** pays membres SUN ont élaboré des plans d'action en vue d'atteindre les buts prévus dans leurs plans nationaux en faveur de la nutrition ; **30** pays membres SUN disposent d'un cadre de suivi et d'évaluation

Processus 4 : Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

50 pays membres SUN ont mené un exercice de suivi de leur budget national

Au cours de ses deux premières phases, le Mouvement SUN a assis les bases de plusieurs éléments et outils, notamment :

- Les principes d'engagement du Mouvement SUN (Figure 2), qui visent à définir un cadre de travail fondé sur les droits, inclusif, mutuellement redevable, transparent et rentable en termes de coûts.
 - Un soutien apporté à de nombreux pays pour élaborer et chiffrer les plans nationaux de nutrition et intégrer la nutrition dans les Plans nationaux de développement¹. En 2017, le réseau des Nations Unies pour le SUN et le Secrétariat du Mouvement SUN ont lancé un mécanisme de contrôle qualité des plans de nutrition multisectoriels existants et d'autres documents de planification sectorielle liés à la nutrition.
 - Le système MEAL (suivi, évaluation, responsabilisation et apprentissage) et le processus d'évaluation conjointe jettent les bases de l'évaluation des progrès des pays dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux de nutrition. Le Secrétariat du Mouvement SUN s'appuie sur les résultats afin de planifier son approche en matière de soutien, de facilitation et de coordination².
- Cinquante pays membres SUN ont mené un exercice d'analyse budgétaire, en suivant la méthodologie promue par le Mouvement SUN ; et des aperçus des investissements sont désormais disponibles pour chacun de ces pays. Une base de données interactive regroupant les expériences des pays dans les exercices d'analyse budgétaire – couvrant actuellement 30 pays membres SUN — est également à disposition. Depuis 2014, de nombreux pays membres SUN utilisent les orientations améliorées fournies en 2020 par le programme « Maximiser la qualité du renforcement de la nutrition » (MQSUN)³.
 - Avant la pandémie mondiale de COVID-19, au moins six pays membres SUN en Afrique et en Asie s'apprêtaient à organiser des tables rondes sur les financements en vue d'obtenir des investissements nationaux et internationaux en faveur de la nutrition.

1 Pour en savoir plus, voir : <https://scalingupnutrition.org/fr/echange-et-apprentissage-mutuels/planification-et-mise-en-oeuvre/>.

2 Pour plus d'informations sur MEAL, voir : <https://scalingupnutrition.org/progress-impact/monitoring-evaluation-accountability-and-learning-meal/> ; <https://scalingupnutrition.org/fr/progres-et-impact/suivi-evaluation-redevabilite-et-apprentissage-meal/evaluation-conjointe-du-mouvement-sun/>.

3 Pour plus d'informations sur le suivi des investissements en faveur de la nutrition, voir : <https://scalingupnutrition.org/fr/echange-et-apprentissage-mutuels/planification-et-mise-en-oeuvre/assurer-le-suivi-des-investissements-en-faveur-de-la-nutrition/>.

Annexe 03

Accroître la collaboration

du Mouvement SUN avec le secteur privé

Voici les principales suggestions et idées à prendre en compte et à intégrer dans la Stratégie SUN 3.0.

1) Mettre l'accent sur l'importance d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires pour améliorer l'accès à une alimentation saine — en soulignant l'importance de la demande et du pouvoir d'achat des consommateurs pour la qualité de l'alimentation.

- La plupart des populations dans le monde achètent la majorité de leur alimentation, au lieu de la produire elles-mêmes et, de ce fait, leur nourriture provient essentiellement de systèmes de vente au détail formels et informels. Toutefois, du fait des coûts élevés des aliments et des faibles moyens économiques des populations, 3 milliards de personnes ne peuvent pas s'alimenter de façon saine ou nutritive (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], Fonds international de développement agricole [FIDA], Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF], Programme alimentaire mondial [PAM] et Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2020). La demande et les choix des consommateurs sont influencés par les « environnements alimentaires », qui présentent les options à partir desquelles les populations fondent leurs décisions alimentaires ; qui déterminent la part des revenus qui est consacrée aux aliments ; et qui contribuent à façonner les préférences, les attitudes, les croyances et les cultures vis-à-vis des aliments.
- La Stratégie SUN 3.0 s'attaque à l'augmentation des taux d'obésité

et de maladies non transmissibles et aux recommandations politiques associées pour réduire la demande d'aliments mauvais pour la santé (taxes, politiques de commercialisation et d'étiquetage), et elle devrait aussi encourager la promotion d'incitations politiques à produire des aliments nutritifs. Il peut s'agir d'incitations à augmenter la proportion de produits enrichis et de fruits et légumes frais disponibles dans le secteur de la vente au détail ; et de mettre en place des tarifs et des services publics ou des incitations fiscales visant à récompenser les sociétés qui produisent et commercialisent des aliments nutritifs et sains.

2) Aider les petites et moyennes entreprises (PME) à produire et à vendre davantage d'aliments nutritifs localement ou régionalement, et leur garantir l'accès aux marchés (Réseau Aspen des entrepreneurs du développement, 2019).

- 70 pour cent des aliments qui parviennent aux consommateurs à faible revenu en Afrique et en Asie passent par le secteur des PME. Les PME sont les mieux placées pour servir les consommateurs à faible revenu et aider les chaînes de valeur mondiales à assurer la distribution sur le dernier kilomètre.
- Les PME sont le moteur de la croissance économique et de la création d'emploi dans les pays membres SUN : 90 pour cent des entreprises sont des PME, elles représentent 33 pour cent du PIB et 50 pour cent des nouveaux emplois.
- Les PME ont besoin d'être épaulées pour fournir des aliments nutritifs

et sûrs — y compris un accès à des financements et à une assistance technique. L'enquête du Réseau du secteur privé SUN portant sur 360 PME dans des pays membres SUN indique que ces besoins de soutien ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19 (Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, 2020). Les PME dirigées ou possédées par des femmes rencontrent davantage de difficultés dans l'accès aux financements.

- L'intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales devrait continuer de s'intensifier : les entreprises multinationales poursuivent le développement de leurs propres accélérateurs d'entreprises et fonds de capital-risque pour investir dans les PME ou les intégrer aux chaînes d'approvisionnement.

3) Diversifier l'approche du secteur privé dans la Stratégie SUN 3.0 et libérer le potentiel de la vente au détail, de la logistique, du marketing, de la communication et d'autres secteurs non alimentaires (par exemple, fabricants de savons et produits d'hygiène) pour mobiliser des ressources et améliorer l'accès à une alimentation saine.

- Des investissements dans la modernisation des infrastructures et des chaînes de transport peuvent contribuer à réduire les pertes d'aliments et de nutriments et à améliorer la sécurité alimentaire, surtout dans les zones rurales et pour les denrées périssables. La réalisation d'investissements par l'industrie alimentaire et les gouvernements dans l'entreposage, l'emballage, la transformation, la logistique de la chaîne du froid et d'autres infrastructures en vue d'introduire des aliments sains sur le marché peut aider à réduire les coûts pour les producteurs et les prix pour les consommateurs.
- Les parties prenantes des pays membres SUN devraient inciter les détaillants à améliorer leurs choix pour la santé et leurs techniques marchandes pour accroître la consommation d'aliments sains par les consommateurs à faible revenu.

- Les mégadonnées provenant des sociétés (par exemple, les chaînes de supermarché, les plateformes numériques de marchés alimentaires, etc.) peuvent être mises à profit pour générer des données sur les modèles et tendances en matière de consommation et sur les préférences relatives aux aliments.

4) Implications pour les engagements du Réseau du secteur privé SUN envers la Stratégie SUN 3.0. En plus des engagements qui figurent dans le projet de stratégie, le réseau du secteur privé SUN devrait :

- faciliter l'accès des parties prenantes des pays membres SUN aux partenaires et à l'expertise d'assistance technique mondiale en matière de création de la demande des consommateurs ;
- chercher à développer des campagnes de sensibilisation des consommateurs dans les pays membres SUN avec la confiance et le soutien des gouvernements et des Réseaux SUN ;
- soutenir l'élaboration de mesures d'incitations politiques autour de la production et de la distribution d'aliments nutritifs ;
- diversifier sa base de membres pour y inclure les secteurs de la vente au détail, de la logistique et des communications ;
- faciliter l'accès à un réseau d'investisseurs pour ses membres PME ;
- mettre au point une formation pour les points focaux/coordonateurs SUN au sein des gouvernements des pays membres SUN sur l'engagement du secteur privé, pour faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales de nutrition.

Annexe 04

Mandat générique

pour le coordinateur national

Dans cette Stratégie, l'expression « coordinateur national » désigne la responsabilité et la fonction de la coordination de la nutrition dans les pays membres du SUN, ainsi que les dispositions institutionnelles visant à garantir un appui approprié et plus autonome. Les pays peuvent décider d'adopter ce titre ou de conserver celui de « point focal ». Toutefois, pour les besoins de cette Stratégie, ce poste est généralement désigné par « coordinateur national ». La Stratégie SUN 3.0 offre une certaine flexibilité aux pays dans la détermination de la forme et de la terminologie appropriées liées à ces rôles et dispositions dans différents contextes nationaux.

Le programme en faveur de la nutrition est multisectoriel, multipartenariat et multidisciplinaire. Il est donc conseillé que le coordinateur national (en qualité de responsable de la plateforme multiacteurs) dispose des compétences et capacités requises pour coordonner et réunir d'autres personnes au sein et en dehors du gouvernement. Dans la mesure du possible, le positionnement idéal pour ce rôle est au cabinet du Président, du Vice-président ou du Premier ministre, selon le contexte national. Le coordinateur national doit être soutenu par une équipe multidisciplinaire (comprenant des représentants gouvernementaux et du personnel d'appui provenant d'autres parties prenantes de la nutrition en dehors du gouvernement) qui formera un secrétariat pour la plateforme multiacteurs au niveau national. Les fonctions du coordinateur national et des membres de l'équipe de la plateforme multiacteurs qui l'assistent touchent notamment à des activités de politique, de coordination, de facilitation, de mobilisation de ressources, de plaidoyer, de supervision d'appui, MEAL et de recherche.

Les principales responsabilités du coordinateur national comprennent les priorités ci-dessous. Dans les zones fragiles et touchées par un conflit, il peut être utile d'apporter des ajustements afin de s'assurer que les principes humanitaires sont respectés, que les programmes en faveur de la nutrition reposent sur les besoins et sont exécutés de manière impartiale, que les organisations de la société civile disposent d'un « espace sûr et propice », et que le respect de l'indépendance des acteurs humanitaires est préservé.

Cohérence politique

- Superviser et diriger l'élaboration de politiques, de plans stratégiques et d'autres éléments de communication liés à la nutrition.
- Diriger l'harmonisation des politiques, des stratégies et des plans portant sur la nutrition dans l'ensemble des principaux secteurs.

Coordination

- Rassembler et coordonner toutes les parties prenantes multisectorielles techniques de la nutrition pour faire avancer les ambitions nutritionnelles dans le pays.
- Assurer la liaison entre les pays et le Secrétariat du Mouvement SUN.
- Assurer la liaison avec le Secrétariat du Mouvement SUN et les coordinateurs d'autres pays membres SUN.
- Assumer un rôle de secrétaire pour la plateforme multisectorielle de haut niveau dans le pays, en apportant un soutien technique au président de la plateforme et en veillant à ce que tous les dossiers soient dûment tenus à jour.

- Faciliter la coordination et la collaboration des plateformes pour la nutrition dans le pays, aux niveaux national et infranational.
- Assurer l'avancement du programme et du protocole du gouvernement, ainsi qu'une harmonisation et une conformité avec ceux-ci.
- Assurer une coordination avec le Coordinateur résident des Nations Unies ou avec le Coordinateur humanitaire dans le pays.

Facilitation des parties prenantes de la nutrition

- Faciliter la création d'un environnement propice aux interventions en faveur de la nutrition à différents niveaux.
- Collaborer avec divers partenaires pour harmoniser la mise en œuvre des programmes/projets en faveur de la nutrition, afin d'assurer la prise en compte des priorités nationales et de limiter au minimum les doubles emplois.
- Veiller au renforcement des capacités des membres clés du personnel et des principales parties prenantes dans tous les secteurs liés à la nutrition.

Mobilisation de ressources

- Diriger les efforts de mobilisation de ressources provenant de sources diverses, à la fois locales et nationales pour faire en sorte que les ressources soient orientées et alignées conformément aux priorités nationales convenues.
- Superviser la redevabilité financière des ressources fournies par le Mouvement SUN avec la plateforme multiacteurs et les partenaires SUN.

Supervision d'appui

- Superviser la mise en œuvre des projets liés aux plans nationaux qui sont exécutés par différentes parties prenantes dans le pays.
- Assurer la supervision des programmes multiacteurs en faveur de la nutrition.

Plaidoyer au sein du gouvernement

- Plaider pour l'intégration de la nutrition dans les politiques et programmes sectoriels.
- Plaider pour l'affectation de ressources de la part de tous les secteurs liés à la nutrition au sein du gouvernement, conformément aux plans de nutrition nationaux multisectoriels.

MEAL et recherche

- Ouvrir la voie de la formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation du plan/de la stratégie de nutrition multisectoriel du pays.
- Faciliter l'établissement de systèmes multisectoriels de suivi-évaluation et de suivi des ressources.
- Mener des activités de suivi et d'évaluation en utilisant les outils d'évaluation fournis.
- Produire des informations pour le partage, la documentation et la large diffusion des meilleures pratiques, des innovations et des éléments factuels afin d'orienter les programmes.
- Démarrer un programme de recherche sur la nutrition en collaboration avec toutes les parties prenantes, y compris des instituts de recherche, des organismes universitaires et des groupes de réflexion.
- Diriger la gestion globale et le partage des connaissances pour renforcer les interventions conjointes et les interventions ciblées, ainsi que la complémentarité entre les programmes.

Annexe 05

Financement de la nutrition :

informations supplémentaires

Plus de fonds pour la nutrition et plus de nutrition avec les fonds existants

Les ressources innovantes du Mécanisme de financement mondial et de la plateforme « Power of Nutrition » ont contribué à la hausse récente des financements destinés à la nutrition. Plusieurs autres sources, dont le Fonds fiduciaire pour la nutrition du Japon et la Fondation Bill et Melinda Gates, ont fourni une assistance technique et un soutien analytique dans le cadre de cette hausse. On ne dispose que de très peu de données de suivi des ressources nationales qui, de manière générale, sont très modestes, et les informations sur les investissements du secteur privé dans la nutrition ne sont pas claires. Les données disponibles ne montrent qu'une augmentation limitée des dépenses nationales en faveur de la nutrition dans la plupart des pays, et une baisse significative dans certains d'entre eux.

Un nouveau modèle de financement durable pour la nutrition est désormais indispensable, et il doit s'accompagner d'une hausse considérable des ressources nationales. Il s'agira d'élargir la base de revenus et des capacités budgétaires dans les pays, dans le cadre d'une réforme fiscale progressive, en renforçant, de manière équitable et transparente, les mécanismes de perception des revenus et en luttant contre l'évasion fiscale, en particulier les flux financiers illicites.

Les pays — en particulier ceux dont les capacités budgétaires sont suffisantes — doivent être encouragés à s'engager à accroître leurs dépenses pour la nutrition à l'échelle nationale. Une volonté politique et une force d'entraînement (y compris de la part des membres du Groupe principal du Mouvement SUN) sont essentiels pour privilégier la

nutrition dans les budgets nationaux. Une attention spécifique doit être accordée aux pays qui passent du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire, car leur accès aux fonds de donateurs et concessionnels (y compris à l'Association internationale de développement) diminue.

Il s'agit d'évaluer la viabilité et les conditions permettant de tirer parti des financements à effet catalytique de donateurs et d'organisations multilatérales en vue d'accélérer les financements nationaux pour la nutrition et les systèmes de données pour ces pays. Cela pourrait également impliquer un « mécanisme de financement durable », des fonds à effet catalyseur en vue d'accélérer les financements nationaux pour la nutrition et d'autres **mécanismes de financement innovants** en faveur de la nutrition (par exemple, la plateforme « Power of Nutrition » et le Mécanisme de financement mondial) qui doivent être déployés à grande échelle, par le biais d'une expansion et de réformes, mais également en instaurant un environnement favorable à l'émergence de nouveaux mécanismes, tout en évitant d'alourdir le fardeau de la dette déjà difficile à gérer.

En plus de trouver de nouveaux financements, il faut améliorer la manière dont les fonds consacrés à la nutrition sont dépensés. Ainsi que l'énonçait le guide sur les financements et l'engagement du processus N4G, la devise est « Plus de fonds pour la nutrition et plus de nutrition avec les fonds existants ». Des plans d'action prioritaires de qualité sont la pierre angulaire de cette devise et des outils permettant de renforcer l'allocation efficace des ressources (dont Optima Nutrition) sont essentiels pour aider les équipes nationales à hiérarchiser les priorités de leurs actions afin d'en maximiser les retombées potentielles. Les conditions clés d'un financement efficace

sont l'adhésion à des principes démontrables (équité, transparence et redevabilité) ; le suivi des dépenses que les pays et les donateurs consacrent à la nutrition ; et des données à jour de qualité permettant d'éclairer l'élaboration des programmes et des politiques, de mobiliser des ressources, de faire un suivi des progrès, de réorienter la trajectoire et de demander des comptes relativement aux engagements pris.

Le Sommet 2021 de la nutrition pour la croissance (N4G) au Japon représente un moment critique décisif pour le financement de la nutrition. Dans le cadre d'une approche globale visant à accroître les fonds destinés à la nutrition et à renforcer cette dernière de manière rentable, les mesures suivantes sont impératives : (1) obtenir des engagements concrets et substantiels pour augmenter les financements provenant de toutes les sources et (2) recourir à des approches plus stratégiques, novatrices et durables pour mobiliser et déployer les ressources et en assurer l'efficacité.

De plus, compte tenu de la dynamique actuelle qui vise à lutter contre toutes les formes de malnutrition (sous-nutrition, surpoids et obésité) en mettant à profit des ressources non traditionnelles, de nombreux gouvernements nationaux sont en train d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques budgétaires (par exemple, taxation des boissons sucrées) pour lever des fonds. Plus de 47 pays mettent en place ces types de taxes pour la première fois et pourraient bénéficier d'une assistance technique en vue d'en assurer une élaboration efficace..

Il est de plus en plus reconnu que les financements doivent non seulement être innovants, mais également avoir un effet catalyseur dans la mobilisation de financements privés nationaux et responsables à des fins d'adaptabilité et de durabilité. Une assistance technique sera nécessaire en soutien à ces efforts. L'**aide publique au développement** (APD) est essentielle, mais limitée — elle doit axer ses efforts sur les plus exclus et chercher à mobiliser de nouvelles ressources nationales.

Le Fonds de financement commun SUN

Contexte : le [Fonds de financement commun SUN](#) a été créé en 2017 en tant que mécanisme de financement catalyseur et innovant en dernier recours, pour aider les pays membres SUN dans leurs efforts visant à renforcer la nutrition. Voué à poursuivre les objectifs

stratégiques de la deuxième stratégie et feuille de route du Mouvement SUN (2016-2020), le Fonds de financement commun SUN est hébergé par l'UNOPS et géré par une équipe de sept personnes. Le Fonds finance aujourd'hui **85 projets de subventions dans 45 pays membres SUN**. En collaboration avec les secrétariats des Réseaux SUN, les contrats sont attribués pour sélectionner les projets des pays membres SUN, selon des conditions d'octroi spécifiques et au moyen d'appels d'offres transparents s'inscrivant dans deux fenêtres de financements. La **Fenêtre I** vise à instaurer ou à renforcer la participation des acteurs non étatiques dans les plateformes multiacteurs. Ses bénéficiaires sont les [alliances nationales de la société civile](#) et les réseaux nationaux du secteur privé SUN. La **Fenêtre II** vise à accélérer la mise en œuvre coordonnée d'activités de nutrition à fortes retombées par les membres des plateformes multiacteurs, en encourageant la coopération dans les domaines essentiels par le partage et l'apprentissage à des fins d'efficacité. Les résultats préliminaires, qui sont présentés ci-dessous, montrent que l'octroi de subventions a constitué un mécanisme efficace pour soutenir des résultats flexibles et pilotés par les pays aux niveaux national et infranational eu égard aux objectifs 2016-2020 du Mouvement SUN. Ils concernent principalement les alliances de la société civile, puisque la Fenêtre II et les projets des réseaux du secteur privé SUN sont à mi-chemin de leur mise en œuvre.

Soutenir le plaidoyer, établir des partenariats : avec le soutien du Fonds de financement commun, les bénéficiaires ont établi ou renforcé des partenariats avec les gouvernements nationaux et décentralisés pour maintenir la nutrition au rang de leurs priorités. Au total, plus de 242 nouvelles organisations ont rejoint les alliances de la société civile dans leur pays respectif (à 77 pour cent des organisations locales à but non lucratif). Cette croissance des réseaux a considérablement renforcé la **participation du secteur à but non lucratif à la formulation de politiques sur la nutrition**. Selon les données les plus récentes, le Fonds de financement commun a soutenu les contributions importantes des alliances de la société civile à **187 plans publics en faveur de la nutrition** au niveau national (42) et infranational (145) par le biais de partenariats, d'actions de plaidoyer et/ou de lobbying. Cette harmonisation marche dans les deux sens. Grâce aux subventions, on compte désormais au moins **189 plans d'action, stratégies de terrain et plans de durabilité qui relèvent d'alliances de la**

société civile et qui appuient et respectent clairement les plans de nutrition nationaux.

Enfin, les plateformes multi-acteurs ont montré qu'elles étaient plus actives quand une alliance de la société civile s'associait à elles. En seulement 18 mois, le nombre de réunions de plateformes multiacteurs nationales dans les pays bénéficiaires a augmenté, passant de 26 (nombre de départ) à 124. Dans certains cas, le bénéficiaire a joué un rôle **essentiel dans l'officialisation du secrétariat de la plateforme multiacteurs** au sein d'un organe gouvernemental (**Pakistan**). Le Fonds de financement commun **a fait preuve de souplesse et d'agilité dans son appui aux pays** afin que ceux-ci puissent réagir et s'adapter rapidement face à la pandémie de COVID-19 et en atténuer les effets, et s'en relever en reconstruisant de meilleurs systèmes. La vaste majorité des bénéficiaires ont harmonisé leurs activités prévues dans le cadre du Fonds de financement commun afin d'appuyer leurs gouvernements dans l'élaboration ou l'harmonisation des mesures d'intervention nationales (**Kirghizistan, Philippines et République-Unie de Tanzanie**) ou de combler les écarts dans les groupes d'interventions nationales (**Afghanistan, Guatemala et Népal**). En conclusion, le Fonds a aidé les alliances de la société civile et les réseaux du secteur privé SUN dans les pays membres SUN à s'aligner sur les priorités nationales en matière de nutrition tout en **renforçant la coordination nationale** des plateformes multiacteurs de manière participative.

Financer ce qui est important : le Fonds de financement commun a aidé les bénéficiaires à mobiliser des ressources pour soutenir leurs activités et financer les plans de nutrition nationaux. Un résultat intermédiaire important a été le **plaidoyer réussi** des alliances de la société civile pour obtenir **l'allocation de ressources** nationales et infranationales en **favor de la nutrition**. Le Fonds de financement commun a recensé 19 analyses budgétaires qui ont montré un engagement marqué des alliances de la société civile au niveau national ou régional, ce qui a permis d'alimenter efficacement le plaidoyer. Certains bénéficiaires ont réussi à faire pression pour que les budgets nationaux et infranationaux comprennent un poste spécifique à la nutrition (**Cameroun**). D'autres sont parvenus à **augmenter les affectations destinées à la nutrition**, même dans un contexte politique difficile (Malawi et Soudan du Sud). Cela n'aurait pas été possible sans le financement accordé aux plateformes

multiacteurs et à leurs réseaux pour cartographier les acteurs locaux de la nutrition et les groupes vulnérables et traduire leurs voix en engagements financiers concrets.

Toutefois, le rôle du Fonds de financement commun dans la participation des alliances de la société civile à des mécanismes de financement innovants tels que le [Mécanisme de financement mondial](#) n'est pas toujours visible. Dans certains cas, l'alliance de la société civile bénéficiaire a endossé la co-présidence du comité de planification financière (**Mali et Zambie**), et dans d'autres, l'alliance de la société civile a servi d'intermédiaire entre la perspective du secteur non gouvernemental sur les lacunes en matière de nutrition et le dossier d'investissement géré par le gouvernement (**Cambodge et Sénégal**). D'autres pays se tournent vers des sources de financement non traditionnelles telles que l'affectation des taxes sur le secteur extractif (**Mozambique**) ou font pression publiquement sur leur gouvernement national afin qu'il prenne des engagements plus SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et délimités dans le temps) lors du Sommet N4G de 2021 (**Zimbabwe**). Le soutien apporté par le Fonds de financement commun permet **d'aligner et d'harmoniser les ressources tout en favorisant une redevabilité mutuelle entre les représentants des gouvernements et des réseaux**.

Des interventions efficaces, durables, participatives et inter-réseaux : le Fonds de financement commun a lancé des activités dirigées par les pays et des innovations parmi ses bénéficiaires, notamment au niveau infranational. Conformément à la [théorie du changement du Mouvement SUN](#), les bénéficiaires ont cherché à regrouper les diverses parties prenantes pour une mise en œuvre et un plaidoyer communs. Cela s'est fait principalement en amplifiant les voix individuelles et collectives de l'alliance de la société civile et en travaillant assidument en vue **d'influencer les actions pour la nutrition**. Les bénéficiaires ont recensé 448 ambassadeurs de la nutrition dans 23 pays, dont 187 (42 pour cent) étaient des femmes, et ils ont renforcé les objectifs nationaux en matière de nutrition. Le Fonds de financement commun a initié le transfert de direction des alliances de la société civile depuis les ONG internationales aux ONG nationales grâce à un **renforcement des capacités institutionnelles** (**Côte d'Ivoire et Namibie**). Le renforcement des capacités permet à certains bénéficiaires de fournir une assistance technique à leurs partenaires

publics dans le cadre de l'élaboration de programmes contribuant à la nutrition à l'échelle nationale pour le gouvernement et de formations des districts des écoles locales, des ménages et des agriculteurs sur la production locale d'aliments nutritifs (**El Salvador et Philippines**).

Le Fonds de financement commun a également **renforcé l'inclusivité et la diversité** en faisant participer des réseaux de jeunes aux campagnes de plaidoyer ou en recrutant activement des organisations à but non lucratif dirigées par des femmes afin qu'elles deviennent membres de l'alliance de la société civile (**Bangladesh et Pérou**). Tout aussi importante est la **collaboration inter-réseaux** que les réseaux du secteur privé SUN ont instaurée en établissant des liens durables entre les petits exploitants agricoles, d'un côté, et les acheteurs et les membres des réseaux du secteur privé SUN, de l'autre (**Sri Lanka**). En outre, le Réseau du secteur privé SUN et l'alliance de la société civile ont mené des **initiatives conjointes de plaidoyer et de renforcement des capacités** à destination de leurs organisations membres à but non lucratif et lucratif (**Kenya**). Les bénéficiaires ont **renforcé les capacités des réseaux**, l'appropriation à l'échelle locale et l'inclusivité à des niveaux que d'autres mécanismes auraient du mal à atteindre. Le Fonds de financement commun du Mouvement SUN a contribué à **garantir que la nutrition soit bien représentée et défendue à tous les échelons du gouvernement**. Par le biais de diverses activités, y compris des rencontres de haut niveau, du lobbying, des exercices d'analyse budgétaire et des campagnes visant un changement des comportements, le Fonds de financement commun a joué un rôle catalyseur en assurant une coopération organisée entre les parties prenantes.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du Fonds de financement commun, dans ses séries d'apprentissage par les pairs, ou en utilisant le hashtag #sunpooledfund pour connaître les dernières actualités du monde entier⁴.

4 « Le Fonds de financement commun », Mouvement pour le renforcement de la nutrition, Secrétariat du Mouvement Sun, publié le 23 octobre 2020, <https://scalingupnutrition.org/spf/>.

Annexe 06

Synthèse

de la composition du Comité exécutif

(Le mandat révisé du Comité exécutif sera préparé et soumis à l'approbation du Groupe principal)

Synthèse de la composition du Comité exécutif : statut actuel, recommandations provenant de l'Examen stratégique et futur statut proposé			
	Statut actuel	Recommandation de l'Examen indépendant à mi-parcours (2)	Proposition pour la future composition
Représentants de pays (concrètement, les coordinateurs nationaux)	7	10	Passage à 10 avec une répartition régionale correspondant au nombre de pays membres et ouverture du vivier de candidats à d'autres hauts dirigeants, provenant notamment d'organisations gouvernementales régionales.
Nations Unies	2	2	Maintenir le nombre actuel.
Donateurs	3	2	Maintenir le nombre actuel.
Société civile	3	2	Maintenir le nombre actuel.
Organisations dirigées par des jeunes	0	0	1 (d'après l'avis du Groupe principal et les discussions du groupe de travail chargé de l'élaboration de la stratégie du 2 octobre 2020).
Secteur privé	2	2	Maintenir le nombre actuel.
Coordinateur du Mouvement SUN	Membre de droit	Membre de droit	Maintenir la pratique actuelle.
Directeur du Secrétariat du Mouvement SUN	Non représenté(e)	Membre de droit	À adopter si la recommandation selon laquelle le directeur assure la fonction de directeur des opérations est adoptée.
UNOPS	Membre de droit	Membre de droit	Maintenir la pratique actuelle.
Membres indépendants	1 membre de droit (conseiller spécial) (3)	3 (dont 1 expert mondial en nutrition)	Conserver la possibilité de faire appel à des conseillers spéciaux membres de droit avec l'accord du Président du Groupe principal, mais sans mandat.
Président (1)	Indépendant, (choisi par les membres)	Indépendant, (nommé par l'extérieur)	Maintenir la pratique actuelle jusqu'au renouvellement du Comité exécutif, puis débattre des options et décider des modalités.
Total	20	25	25 (4)

**Synthèse de la composition du Comité exécutif :
statut actuel, recommandations provenant de l'Examen stratégique et futur statut proposé**

- 1) Étant donné qu'il est prévu que les membres consacrent du temps à consulter activement les réseaux desquels ils sont nommés et compte tenu de l'engagement en termes de temps requis pour la fonction de Président(e), il a été reconnu que le/la Président(e) ne pouvait pas être appelé(e) à assumer ces deux rôles. Les membres ont également estimé qu'il était important de s'assurer que le/la Président(e) ne soit pas perçu(e) comme représentant un réseau spécifique, mais plutôt le Comité exécutif dans son ensemble. Par conséquent, lors du séminaire qui s'est tenu les 28 et 29 janvier 2019, les membres ont proposé que le siège du/de la Président(e), une fois élu(e), ne soit plus perçu comme l'un des sièges attribués à chaque réseau, mais qu'il soit considéré que le siège d'origine du/de la Président(e) est vacant et qu'il soit pourvu conformément aux procédures convenues. Ceci élargit la composition du Comité exécutif d'un siège, attribué au/à la Président(e). Cette recommandation a été validée par la Présidente du Groupe principal du Mouvement SUN.
- 2) Examen stratégique (recommandation 21). Revoir la composition du Conseil. L'équilibre actuel de la représentation au sein du Comité exécutif devrait être revu pour accroître celle des pays et ajouter des membres n'ayant aucun lien avec le Mouvement SUN, entre autres un président indépendant. Une composition du Conseil se voulant raisonnable pourrait être comme suit : un(e) président(e) indépendant(e), dix représentants de pays nommés par le Réseau des points focaux de pays du Mouvement SUN, deux représentants du Réseau de l'ONU, deux représentants du Réseau des donateurs, deux représentants du Réseau de la société civile (un régional et un national) et deux représentants du Réseau du secteur privé, nommés par leurs réseaux respectifs, et enfin trois membres indépendants ayant une expertise dans les objectifs stratégiques du Mouvement, notamment un expert mondial externe en nutrition. Le Conseil inclurait l'UNOPS, le coordinateur et le directeur du Secrétariat du Mouvement SUN en qualité de membres de droit.
- 3) Voir le mandat du conseiller spécial, membre de droit du Comité exécutif.
- 4) Étant donné que le mandat du conseiller spécial actuel expire fin 2020, il n'est donc pas comptabilisé. Il est présumé que le/la directeur(ice) du Secrétariat du SUN devienne un membre de droit.

Annexe 07

Proposition de mandat

pour le Groupe principal du Mouvement SUN

1. Raison d'être du Groupe principal du Mouvement SUN

- 1.1. Le Groupe principal assume un rôle d'émissaire de haut niveau pour le Mouvement, plaidant au sujet de questions spécifiques liées à la Stratégie du Mouvement SUN et à l'élimination de la malnutrition et défendant la cause de l'intégration des problèmes aux plus hauts niveaux, et il facilite l'adhésion au sein des agences et des institutions ainsi que dans les instances mondiales, régionales et nationales.
- 1.2. Il confère une légitimité aux niveaux institutionnel et politique et auprès de la société civile et fournit des conseils de haut niveau pour le Mouvement et ses progrès dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques grâce à son caractère unique.
- 1.3. Il reflète l'engagement de tous les partenaires SUN, y compris des Nations Unies et de ses partenaires dans le Mouvement SUN, à atteindre l'Objectif de développement durable 2 ainsi qu'à accroître la visibilité de la nutrition, la soutenir et l'améliorer.

2. Rôle et responsabilités

- 2.1. Il s'agit de l'organe central du Mouvement SUN, qui oriente le Coordinateur et le Comité exécutif dans le cadre du renforcement de l'engagement en faveur de la nutrition.
- 2.2. Il apporte des ressources supplémentaires pour le financement de la nutrition.
- 2.3. Il mène des actions de plaidoyer sur certaines problématiques relatives aux défis rencontrés par le Mouvement SUN qui limitent les capacités de ses membres à réaliser leurs objectifs communs, renforçant ainsi son efficacité globale.

2.4. Il procède à un examen de haut niveau et à l'approbation de l'orientation stratégique du Mouvement :

- (a) une fois par an, il invite le Comité exécutif et le/la Coordinateur(rice) du Mouvement SUN à vérifier ensemble que le Mouvement est en bonne voie d'atteindre ses objectifs, en proposant et/ou en envisageant d'en réorienter la trajectoire selon les besoins ;
- (b) il fournit des conseils sur les possibilités éventuelles d'intensifier les efforts dans la réalisation des objectifs du Mouvement et sur les facteurs qui pourraient l'entraver (par exemple, changements climatiques, crises mondiales ou régionales ou nouvelles menaces et processus internationaux).

2.5. Il incarne l'esprit et les principes du Mouvement SUN et œuvre à la préservation et la promotion de son caractère unique.

3. Production de rapports et redevabilité

- 3.1. Il est responsable vis-à-vis du Secrétaire général des Nations Unies, auquel il rend compte, par la voix de son Président, des progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs.
- 3.2. Il délègue la supervision des activités du Mouvement SUN (par exemple, Coordinateur du Mouvement SUN, Secrétariat du Mouvement SUN) au Comité exécutif.
- 3.3. À défaut de statut juridique ou d'obligations contraignantes, les membres du Groupe principal n'ont pas de responsabilité juridique ou fiduciaire à l'égard du Mouvement.

4. Méthodes de travail et engagements

- 4.1. Il se réunit en présentiel au moins une fois par an pour examiner les progrès réalisés par le Mouvement SUN :

- (a) en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a lieu en septembre à New York, lors du Rassemblement Mondial du Mouvement SUN ou à d'autres occasions ;
 - (b) seuls les responsables se rendront aux réunions du Groupe principal. Aucune délégation ne sera envisagée. Un observateur supplémentaire par membre est invité.
- 4.2. Le Groupe principal défendra vigoureusement les objectifs et les valeurs du Mouvement. S'agissant des questions spécifiques qui touchent le Mouvement, les membres du Groupe principal s'engageront dans des actions de plaidoyer ciblées reposant sur des plans et bénéficieront du soutien de la structure mondiale du Mouvement SUN (Coordinateur[rice], Comité exécutif et Secrétariat).
- 4.3. Il reçoit des bilans semestriels du Comité exécutif, qui rendra compte de ses travaux intersessions afin d'assurer une supervision directe du Mouvement en temps utile et de lui apporter un soutien. Les détails des responsabilités déléguées sont présentés dans le mandat du Comité exécutif.
- 4.4. En réponse aux rapports du Comité exécutif, le Groupe principal, par la voix de son Président, il pourrait faire ressortir des lacunes ou soulever des questions ou des problèmes émergents en vue de les examiner plus avant et d'y répondre.
- 4.5. Chacun des membres du Groupe principal prend au minimum les engagements suivants : (1) participation à une réunion en présentiel par an, qui serait principalement un événement externe ; (2) participation à une réunion virtuelle par an, où le Comité exécutif rendrait compte à l'ensemble du Groupe principal ; (3) participation à une réunion supplémentaire du Comité exécutif portant sur des questions spécifiques débattues qui sont pertinentes pour ce membre ; et (4) un plan de communication sur mesure pour chacun des membres du Groupe principal, à élaborer avec l'appui du Secrétariat.
- 4.6. La fonction n'implique aucune rémunération, mais des fonds seront mis à disposition pour financer certains frais de déplacement. Les taux seront

basés sur les règles et procédures du système des Nations Unies.

5. Président(e) du Groupe principal

- 5.1. Nommé(e) par le Secrétaire général des Nations Unies, le/la Président(e) doit s'assurer que le Groupe principal exerce ses activités conformément à son mandat.
- 5.2. Il ou elle cherche à mettre en place les membres du Groupe principal et à en tirer parti dans le cadre de questions spécifiques en lien avec les objectifs du Mouvement.
- 5.3. Il ou elle s'efforce d'assurer la pleine transparence des activités du Groupe principal et de maintenir des voies de communication ouvertes et régulières avec le/la Président(e) du Comité exécutif et le/la Coordinateur(trice) du Mouvement SUN.
- 5.4. En sa qualité de plus haut(e) représentant(e) du Mouvement, il ou elle peut être appelé(e) à en faire valoir les objectifs aux plus hauts niveaux des infrastructures mondiales de financement et de développement.
- 5.5. Il ou elle s'assure que le Secrétaire général des Nations Unies est toujours tenu informé des activités menées par le Groupe principal et le Mouvement SUN dans son ensemble.

6. Processus de nomination des membres du Groupe principal

- 6.1. Désignés par le Secrétaire général des Nations Unies, les membres du Groupe principal comprennent des dirigeants issus de gouvernements, d'entreprises et d'autres pans de la société civile, ainsi que du système des Nations Unies. Aucune délégation ne sera envisagée.
- 6.2. À la demande du Secrétaire général des Nations Unies, il exerce son mandat pendant deux ans et demi, avec une possibilité de reconduction sur deux ans et demi. Dans des circonstances exceptionnelles, un troisième mandat peut être envisagé.
- 6.3. Le processus de nomination au Groupe principal sera dirigé par le/la Président(e) du Groupe principal, qui mettra en place un comité chargé des nominations comprenant le/la Coordinateur(rice), le/la Président(e) et le/la Vice-président(e) du Comité exécutif, ainsi qu'un représentant du bureau du Secrétaire général des Nations Unies.

Annexe 08

Synthèse des indicateurs

de résultats pour la nutrition du Mouvement SUN, 2021-2025

Ces indicateurs de résultats doivent correspondre aux cibles des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS). Voici des exemples des résultats visés.

- Croissance des taux de couverture des mesures essentielles spécifiques à la nutrition (par exemple, supplémentation en vitamine A, compléments alimentaires et allaitement maternel exclusif).
- Hausse des financements que les gouvernements et les donateurs consacrent aux mesures pour la nutrition (par exemple, augmentation de x à y % de la part des budgets gouvernementaux consacrée aux mesures dont l'objectif est l'amélioration de la nutrition, et hausse des dépenses des donateurs en faveur des priorités des pays).
- Adoption et mise en œuvre de nouvelles politiques gouvernementales qui mettent à profit de nouvelles ressources et mesures visant à améliorer la nutrition (par exemple, politiques sur l'agriculture, les systèmes alimentaires et la protection sociale liées à des régimes alimentaires sains et à l'amélioration de la nutrition).
- Les gouvernements protègent et garantissent le droit à l'alimentation et à une bonne nutrition pour toutes les personnes qui sont sous sa responsabilité, en tant que principaux responsables (notamment en veillant à ce que la société civile ait la liberté de travailler et d'exercer son rôle de demander des comptes au gouvernement).
- Mesures d'incitation politiques pour encourager les entreprises à améliorer l'accès des consommateurs à des aliments nutritifs et sûrs et imposition et réglementation de la commercialisation des aliments néfastes pour la santé/ultra-transformés.
- Développement des activités de la société civile (par exemple, plus grand nombre de campagnes, plus de régions et de communautés locales couvertes par les programmes, plus de présence médiatique, plus de soutien à la taxation des aliments mauvais pour la santé), des Nations Unies (par exemple, plus d'appui analytique, de programmes, d'effectifs et de coordination, établissement et financement de structures de soutien, partenariats et initiatives liés aux mesures pour la nutrition) et des entreprises (par exemple, plus d'entreprises produisant, transformant et distribuant des aliments nutritifs, proposant des programmes liés à la nutrition sur le lieu de travail, adoptant des étiquetages améliorés, reformulant les produits, enrichissant les aliments de base et réduisant les pertes alimentaires).

Indicateurs programmatiques

- En collaboration avec les partenaires, le Mouvement SUN a promu une approche intégrale relative aux systèmes alimentaires afin de transformer durablement l'environnement alimentaire en tenant compte de la nutrition. (Certains pays considéreront que les systèmes alimentaires seront un moyen de renforcer leurs ambitions nutritionnelles, d'autres non.).
- Plusieurs pays ont réalisé une transformation du marché, par laquelle les gouvernements encouragent les consommateurs et les producteurs à privilégier la consommation et la production d'aliments nutritifs ambitieux et abordables. Indicateur : % de part du marché des produits alimentaires qui obtiennent au moins 3 étoiles sur le

système de classement par étoiles pour la santé.

- Grâce au plaidoyer du Mouvement SUN, les fonds nationaux alloués à la nutrition augmentent. Les financements sont utilisés pour mettre à profit et mobiliser d'autres sources de financement (secteur privé) en vue d'obtenir un effet de levier 1:2 des fonds publics. Indicateurs : hausse des fonds nationaux par rapport aux montants de référence en 2020. Mobilisation de fonds publics-privés et financement de programmes conjoints.
- Les donateurs mobilisent des fonds à long et à court terme pour la prévention et le traitement de la malnutrition et reconnaissent que la malnutrition aiguë constitue un problème à long terme pour le développement.
- Tous les pays membres SUN ont pris des engagements SMART à l'égard de la nutrition, en tant que résultats pour le Sommet N4G, qui se traduisent dans leurs plans nationaux de nutrition.
- La nutrition est bien intégrée aux interventions humanitaires (par exemple, les réponses à la pandémie, aux crises alimentaires, aux crises de déplacements, etc.). Indicateurs : nombre de plans d'intervention d'urgence des parties prenantes gouvernementales et humanitaires qui comprennent la nutrition. Les gouvernements assurent l'espace humanitaire nécessaire pour fournir une assistance aux plus démunis (déterminé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires [OCHA]).
- La nutrition est intégrée aux programmes de résilience face aux changements climatiques et aux conflits des pays membres SUN qui font face à des défis sur le plan du climat et de la sécurité.

Indicateurs de processus

- Les pays membres SUN sont bien représentés dans les structures du Mouvement. Indicateur : nombre de représentants de pays au sein du Groupe principal, du Comité exécutif et du Secrétariat du Mouvement SUN.
- La possibilité pour les pays hautement performants de « se qualifier » à un niveau d'engagement différent. En retour, ces pays membres SUN « Stars » pourraient parrainer les pays membres SUN prometteurs. Indicateur : 30 pour cent des

pays SUN atteignent le niveau « Star » d'ici 2025. Un certain nombre de partenariats de parrainage sont établis entre les pays.

- Le système de soutien international du Mouvement SUN, y compris les réseaux, travaille collectivement pour épauler les pays, aux niveaux international, régional et national. Une approche multiacteurs, fondée sur la confiance des coordinateurs nationaux habilités du gouvernement, est particulièrement importante dans les pays touchés par une crise et pour mettre en œuvre le lien entre l'aide humanitaire et le développement. Indicateur 1 : fonctionnement multisectoriel des partenaires de la nutrition et des Réseaux SUN au niveau national. Indicateur 2 : nombre de rencontres organisées conjointement par les Réseaux SUN au niveau régional.
- Les capacités des pays, notamment dans les États fragiles, ont été renforcées pour couvrir tous les aspects d'une intervention en faveur de la nutrition.
- Le renforcement de l'engagement des jeunes, mesuré par le nombre de jeunes ambassadeurs à l'échelle mondiale, mais également en fonction du nombre de jeunes ambassadeurs participant aux structures de gouvernance du Mouvement SUN.

Indicateurs politiques

- La mise à profit des accomplissements du Mouvement SUN en présentant la nutrition comme une question politique de haut niveau et la coordination de la nutrition à un plus haut niveau de gouvernance qu'auparavant (par exemple, au sein du cabinet du Premier ministre, qui aide à mobiliser d'autres secteurs essentiels).
- Les pays membres SUN mettent en place des processus de gouvernance et de planification de la nutrition aux niveaux national et infranational, avec des plateformes multisectorielles et des points focaux infranationaux.
- TOUS les pays membres SUN définissent des cibles de nutrition SMART spécifiques à leur contexte, qui correspondent aux cibles de l'AMS et à celles liées aux maladies non transmissibles. Indicateur : pourcentage des dépenses consacrées à la nutrition dans les plans de développement nationaux.
- La volonté politique en faveur de la nutrition promue par les plus hauts dirigeants.

Indicateur : nombre annuel de mentions de la nutrition dans les discours des ministres (associés à de solides mécanismes de redevabilité établis, dans l'idéal, au sein des pays).

- Toutes les politiques encouragent et privilégient la nutrition. Indicateur : intégration de la nutrition dans les principales politiques sectorielles, les plans et les lois, aux niveaux national et infranational, selon ce que définissent les plans nationaux pour la nutrition. Objectif de l'indicateur : dans au moins 50 pour cent des pays membres SUN d'ici 2025.

Indicateurs de résultats

- Le déclin de la malnutrition, conformément aux progrès nécessaires pour réaliser l'ODD 2 – émaciation, retard de croissance, surcharge pondérale et anémie. Indicateur : réduction annuelle de 2 pour cent de ces cas dans les pays membres SUN, par rapport aux chiffres de 2020.
- Les cibles nationales de l'AMS et celles que les pays eux-mêmes ont établies au sujet des maladies non transmissibles sont atteintes dans 50 pour cent des pays membres SUN d'ici 2025.

(Le Secrétariat du Mouvement SUN prépare actuellement un projet de cadre de redevabilité avec les facilitateurs des réseaux, à des fins d'examen complémentaire et d'approbation lors de la phase de planification opérationnelle.)

Références

- AlphaBeta, 2016. « Valuing the SDG Prize in Food and Agriculture: Unlocking business opportunities to accelerate sustainable and inclusive growth ». Londres : Business and Sustainable Development Commission.
- Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN), 2020. *Impacts of COVID-19 on Small-Medium-Sized Enterprises in the Food System: Results of an online survey* (Impacts du COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises dans le système alimentaire : résultats d'une enquête en ligne). Genève : GAIN.
- Banque mondiale, 2006. *Replacer la nutrition au cœur du développement : une stratégie d'intervention à grande échelle*. Washington, D.C. : Banque Mondiale.
- Black, Robert E. et al., 2008. « Maternal and child undernutrition: global and regional exposures and health consequences ». *The Lancet*, vol. 371, no 9608, p. 243-260. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61690-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61690-0)
- Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, 2020. « Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2020 ». Genève: OCHA.
- Fracassi, Patrizia, Kendra Siekmans et Phillip Baker, 2020. « Galvanizing political commitment in the UN Decade of Action for Nutrition: Assessing commitment in member-countries of the Scaling Up Nutrition (SUN) Movement ». *Food Policy*, vol. 90, no 101788 (janvier 2020). <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2019.101788>
- Global Health 50/50. Indice de santé et de l'égalité des genres, 2020. Disponible sur : <https://globalhealth5050.org/data/>. Consulté le 3 novembre 2020.
- Initiatives de développement, 2020. « Rapport sur la nutrition mondiale 2020 : agir en faveur de l'égalité pour mettre fin à la malnutrition ». Bristol, Royaume-Uni : Initiatives de développement.
- Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), 2016. « Rapport sur la nutrition mondiale 2016 : Des promesses aux impacts : éliminer la malnutrition d'ici 2030 ». Washington, D.C. : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. <http://dx.doi.org/10.2499/9780896295858>
- Kemp et al. « A Common approach to the measurement of costs and benefits of multisectoral nutrition programs ». *SEEMS-Nutrition, ASN Nutrition 2020 Live Online, 3 juin 2020*.
- Levin, Carole E. et al., 2019. « What is the cost of integration? Evidence from an integrated health and agriculture project to improve nutrition outcomes in Western Kenya ». *Health policy and planning*, vol. 34, no 9, p. 646-655.
- Mokoro, 2015. « Independent Comprehensive Evaluation of the Scaling Up Nutrition Movement. Final Report, Main Report and Annexes ». Oxford : Mokoro Ltd.
- Monitor Deloitte, 2019. « A Roadmap for the Small and Growing Business (SGB) Sector ». Aspen Network of Development Entrepreneurs.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2020. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome : FAO.
- Programme MQSUN+ (Maximiser la qualité du cadre des programmes de renforcement de la nutrition [Plus]) programme (2018). *Midterm Review of the Scaling up Nutrition*

- Movement: Final Report* (Examen indépendant à mi-parcours du Mouvement pour le renforcement de la Nutrition : rapport final). Washington, D.C. : MQSUN+ (PATH).
- Programme MQSUN+, 2020. *Examen stratégique du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) ; 2019-2020 : rapport final*. Washington, D.C. : MQSUN+ (PATH).
- Puett, Chloe et al., 2018. « Costs and cost-efficiency of a mobile cash transfer to prevent child undernutrition during the lean season in Burkina Faso: a mixed methods analysis from the MAM'Out randomized controlled trial ». *Cost Effectiveness and Resource Allocation*, vol. 16, no 1 (avril), p. 13.
- Shekar, Meera et autres, 2017. *Un cadre d'investissement pour la nutrition : atteindre les cibles mondiales en matière de retard de croissance, d'anémie, d'allaitement maternel et d'émaciation*. Directions du développement – développement humain. Washington, D.C. : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/26069/9781464811425.pdf?sequence=23&isAllowed=y>.
- Shekar, Meera et Barry Popkin, 2020. *Obesity Health and Economic Consequences of an Impending Global Challenge. Human Development Perspectives* (Obésité : Conséquences sanitaires et économiques d'un défi mondial imminent. Perspectives sur le développement humain). Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Swinburn, Boyd et al., 2019. « The Global Syndemic of Obesity, Undernutrition, and Climate Change: The Lancet Commission report ». *The Lancet*, vol. 393, no 10173 (février), p. 791-846. [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(18\)32822-8](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(18)32822-8)
- Trenouth, Lani et al., 2018. « Comparing the cost and cost-efficiency of two seasonal cash-based interventions of equal value but different timing and duration in Tahoua, Niger ». New York : Action contre la faim.
- Wellesley, Laura et al., 2020. « The Business Case for Investment in Nutrition. Chatham House Report ». Londres : The Royal Institute of International Affairs.



ENGAGE • INSPIRE • INVEST



FIND OUT MORE

www.scalingupnutrition.org

www.facebook.com/SUNMovement

www.twitter.com/SUN_Movement

